

ANNEXE 4 : FICHE TERRITORIALE CONTRAT DE VILLE DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Les quartiers concernés par cet appel à projets sont situés sur la commune de Saint Brieuc. Il s'agit de :

- Waron – Point du Jour
- Balzac – le Plateau – Europe – Ginglin – la Ville Bastard
- Croix St Lambert – Ville Oger.

7 000 habitants y résident, soit 15,8 % de la population communale.

Par ailleurs, le contrat de ville intègre le **quartier de l'Iroise à Ploufragan**, en tant que "poche de pauvreté" au regard des indicateurs de fragilité de ce quartier. En ce sens, des projets concernant ce quartier pourront être examinés dans le cadre du présent appel à projets.

Objectifs de l'appel à projets 2024 deuxième programmation

Pour cette seconde programmation, les actions susceptibles d'être subventionnées doivent correspondre à au moins un des objectifs mentionnés ci-dessous. Il est rappelé que tous les objectifs doivent prendre en compte une dimension genrée, en relation avec l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans leur demande de subvention, les porteurs de projets précisent à quel(s) objectif(s) ils répondent.

Des indicateurs ont été définis pour certains objectifs. Ils devront être complétés par des estimations lors du dépôt de la demande de subvention et par les données réelles lors de la rédaction des bilans (localisation / rayonnement, impacts attendus / nombre de personnes / âges).

Objectifs opérationnels par thématique

A. Santé

Objectif 1 : Déployer plus largement les actions de prévention santé (addictions, vie affective et sexuelle, ...) notamment auprès des plus jeunes

Indicateurs :

Nombre d'actions de prévention
Nombre de participants (fille / garçon, femme / homme)
Nombre de partenaires mobilisés

Objectif 2 : Mener une politique de santé mentale adaptée au contexte des quartiers (déploiement des premiers secours en santé mentale)

Indicateurs :

Nombre de sessions de PPSM

Nombre de participants (femme / homme, statut des participants : habitant, bénévole association, professionnel, ...)

objectif 3 : Faire de l'alimentation une politique santé prioritaire dans les quartiers

Indicateurs :

Nombre d'actions d'éducation à l'alimentation saine

nombre de participants (femme / homme)

Objectif 4 : Promouvoir l'activité physique et sportive comme moyen central de favoriser le bien-être général de la population

Indicateurs

Nombre de sessions de sport-santé

Nombre de participants (femme / homme)

B. Enfance, jeunesse, parentalité

Objectif : Renforcer l'accès des enfants aux activités de loisirs et aux activités de vacances

Indicateurs :

Nombre d'actions de loisirs

Nombre de participants (fille / garçon)

C. Tranquillité publique

Objectif 1 : Sensibiliser les professionnels et les habitants aux thématiques relatives à la tranquillité publique (sentiment d'insécurité, violences intra-familiales, ...)

Indicateurs :

Nombre de professionnels formés (femme / homme, statut)

Nombre d'actions de prévention

Mesure de la satisfaction des participants

Objectif 2 : Favoriser la réappropriation de l'espace public par et pour tous les habitants (âges, genre) : médiation, animations de rue, temps de convivialité, ...

Indicateurs :

Nombre d'actions

Mesure de la satisfaction des participants

Nombre et qualité des espaces investis

Nombre d'habitants présents (femme / homme, familles, ...)

Objectif 3 : Aménager l'espace en favorisant le cadre de vie et la sécurité

Indicateurs :

Qualité des espaces investis

Mesure de la satisfaction des habitants

Objectif 4 : Favoriser l'interconnaissance entre habitants et acteurs de la tranquillité publique (police nationale, police municipale, bailleur social, services municipaux, ...)

Indicateurs :

Nombre et qualité des espaces de dialogue
Nombre de participants (femme / homme, familles, jeunes, ...)
Mesure de la satisfaction des participants

Objectif 5 : Mettre en avant et communiquer sur les atouts des quartiers

Indicateur :

Nombre d'actions, type et nombre d'opérations de communication valorisante.

Modalités de dépôt du dossier de demande de subvention

Préalablement au dépôt du dossier sur la plateforme DAUPHIN, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de l'État ou la chargée de mission SBAA pour échanger sur votre projet et votre demande de subvention.

Les dossiers de demande de subvention doivent être saisis via la plateforme DAUPHIN, avant le **28/07/2024**. Pour toute question ou problème de saisie, vous pouvez vous adresser aux services de l'État dont les coordonnées suivent.

Une fois la saisie effectuée et le dossier récupéré, vous devez l'adresser par mail aux services de l'État et à la chargée de mission de Saint Briec Armor Agglomération.

Vos interlocuteurs

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement **tout au long de la démarche d'élaboration de leur projet** auprès des services en charge de la politique de la ville :

SERVICES DE L'ÉTAT	
Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ddets-polville@cotes-darmor.gouv.fr	Nadège LENOIR Responsable du service insertion professionnelle et emploi, et mission politique de la ville 02 21 27 33 97
	Chrystel PULCE-DOLOU Chargée du suivi des contrats de ville et instructeur politique de la ville Référente DAUPHIN 02 21 27 33 81
Préfecture des Côtes-d'Armor	Morwena DOUVILLEZ-GROSSET Déléguée du Préfet à la politique de la ville morwena.douvillez-grosset@cotes-darmor.gouv.fr 02 21 27 30 33 ou 06 71 89 20 69
SERVICES RÉFÉRENTS POLITIQUE DE LA VILLE DES COLLECTIVITÉS	
St-Briec Armor Agglomération	Laurence GAESSLER Chargée de mission contrat de ville laurence.gaessler@sbaa.fr 02 96 77 20 73
Ville de Saint-Briec	Marie PETRO Responsable du service animation vie sociale et citoyenne marie.petro@saint-briec.fr 02 96 62 56 70